**Ce communiqué s'adresse aux parents des membres et aux membres du Club de Judo Shidokan.**

Les parents et les membres ont de nombreuses questions sur le statut du Shidokan. Voici une liste des questions fréquemment posées. Si vous avez des questions supplémentaires, veuillez les envoyer par **e-mail à Shidokan@bellnet.ca**

FAQ: 10 juin 2020

**Le Shidokan est-il ouvert?**

La Ville de Montréal a ordonné la fermeture de l'immeuble le 13 mars. Nous n'avions pas d'autre choix que de donner un congé forcé au personnel. De temps en temps, il y a une ou deux personnes au Dojo pour répondre aux courriels, messages téléphoniques, payer les factures (dépenses fixes comme Bell, Wi-Fi, assurance, stationnement prépayé pour les membres) et répondre aux demandes de renseignements. Shidokan a réduit ses dépenses au minimum.

**Les membres de Shidokan ont payé pour la session hiver / printemps 2020, mais tous les cours n'ont pas été donnés. Que va-t-il se passer?**

Shidokan permettra à tous les membres de rattraper les cours annulés. Dès que nous aurons l'approbation de rouvrir le Dojo, les membres auront une option.

**Quand Shidokan rouvrira-t-il?**

La décision de rouvrir le Dojo sera prise par L’Institut National de Santé Publique du Québec et la Ville de Montréal. (Premier ministre François Legault et Dr Horacio Arruda, Mairesse Valérie Plante).

Alors que les statistiques sur les nouveaux cas de Covid-19 s'améliorent, le gouvernement procèdera à un déconfinement graduel. Nous avons déjà vu l'annonce de la phase 1 permettant des activités récréatives de plein air dans des conditions spécifiques.

Il est encore trop tôt pour prévoir avec précision la date de réouverture du Dojo, mais nous pouvons supposer que si les statistiques sur les nouveaux cas continuent de baisser, il est raisonnable de supposer que le Dojo rouvrira en septembre 2020.

**Les cours de judo seront-ils autorisés en septembre?**

Le retour à la pratique de judo sera autorisé par étapes. Le plan de déconfinement comporte 4 phases.

En consultation avec les Fédérations internationales de Judo, Judo Canada et le ministère de l’Éducation et de l’Enseignement supérieur (MEES), Judo Québec a publié un guide complet sur chacune des 4 phases. Il est disponible sur le site Web de Judo Québec et Shidokan.

Chaque phase de déconfinement sera synchronisée avec l'autorisation de la Santé Publique du Québec.

Il est important de reconnaitre que lors de la réouverture du Dojo, il y aura un retour progressif à la pratique «normale» du judo.

**Exemple:**

En supposant qu'en septembre 2020, nous serons dans la phase 2 du calendrier de déconfinement. Le Dojo organisera des séances d'entrainement respectant la distance de 2 mètres (avec masque) sans contact physique. Les membres du Dojo bénéficieront de cette formation qui allie forme physique et technique pouvant être pratiquée en solo. Cela préparera les membres aux phases 3 et 4.

Dans la phase 3, les participants doivent porter un masque et seront limités à un partenaire d'entrainement et respecter la distance de 2 mètres (vis-à-vis l’autre groupe sur le tatami). Au cours de la phase 4, les participants pourront reprendre une formation normale du judo.

**Pour plus d'informations, veuillez consulter:** Guide de retour au judo en période de Pandémie Covid-19 ([cliquez ici](https://judo-quebec.qc.ca/guideretourjudo/))

Le club de judo Shidokan respectera toutes les mesures pour assurer la sécurité des membres et du personnel.

**Y aura-t-il des camps d'été de judo cette année?**

Le gouvernement du Québec autorise les camps d'été en plein air, avec des conditions d'hygiène et de distance strictes. La plupart des camps d'été se réuniront dans les parcs locaux qui offrent un espacement pour chaque groupe.

Shidokan a envisagé des camps d'été en plein air, mais nous pensons qu'il est difficile d'assurer des conditions de sécurité pour les participants et le personnel.

Exemple:

Quoi faire s'il pleut?

Comment maintenir la distance sociale dans un parc avec de nombreux autres groupes?

Nous n'avons pas la permission d'utiliser le dojo du Shidokan, mais si nous en avions la permission, la Ville de Montréal exige la désinfection quotidienne de tous les tatamis, poignées de porte, salles de bain, tables, chaises et équipements.

La santé des membres et du personnel Shidokan passe avant tout. Dans ces conditions, nous ne pensons pas pouvoir garantir un environnement sûr et répondre aux conditions requises. Nous n'offrirons pas de camps d'été jusqu'à ce que nous ayons accès au Dojo et que nous puissions répondre aux exigences de la Santé Publique.